

La directrice

N° d'enregistrement : 2024-02

Madame Fabienne Henryot
Maîtresse de conférence à l'Enssib
Référente « laïcité »

Villeurbanne, le 7 février 2024

Objet : Lettre de mission référente « laïcité » de l'Enssib

« Lieu d'émancipation, l'enseignement supérieur contribue à la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales et culturelles, à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et garantit la liberté de conscience des personnels et usagers. Le service public de l'enseignement supérieur assure à toutes et à tous l'accès aux formes les plus élevées de formation, de recherche et d'innovation dans le respect du principe de laïcité.

Le caractère laïc de la République doit être affirmé, porté et décliné autant en direction des étudiants que des personnels. Pour cela, il est nécessaire d'expliquer les fondements et les contours du principe de laïcité et l'application qui en est faite dans l'enseignement supérieur et la recherche. » Circulaire du MESR, DGESIP, en date du 8 septembre 2023, appelant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à désigner un ou une référente « laïcité ».

Madame,

Suite à la circulaire citée ci-dessus, vous avez été nommée, le 6 novembre 2023 et pour une durée de trois ans renouvelable, référente « laïcité » de l'Enssib. À ce titre, vous devenez la personne ressource de l'établissement dans ce domaine et assistez la direction de l'Enssib dans sa volonté d'assurer le respect et la diffusion du principe de laïcité au sein de l'établissement.

Avec votre accord, cette mission reçoit les objectifs suivants :

- Vous proposez à la direction de l'établissement une stratégie en matière d'application du principe de laïcité : vous participez à l'écriture du règlement intérieur dans ce domaine, en vous appuyant sur les chartes et guides existants ou à venir.
- En lien avec le directeur général des services (DGS) de l'Enssib, vous êtes l'interlocutrice qui recueille et instruit les demandes des personnels, des élèves, des étudiants et des usagers concernant l'application du principe de laïcité au sein de l'établissement. Vous proposez des outils et une procédure permettant les signalements de faits contraires à ce principe et leur traitement.
Vous assurez une mission de conseil lorsqu'une médiation s'avère nécessaire, en cas de conflits concernant des personnels, des élèves, des étudiants, des usagers.

- A travers des outils à visée pédagogique, vous diffusez au sein de l'établissement de l'information sur le principe de laïcité, auprès des personnels, des élèves, des étudiants et des usagers de l'Enssib, et vous contribuez à améliorer la connaissance qu'ils ont de ce principe et de son application.

Vous collectez les éléments de veille permettant d'anticiper et de prévenir des conflits, mettez à disposition des ressources institutionnelles, scientifiques, pédagogiques. Vous vous appuyez pour ce faire sur la foire aux questions laïcité réalisée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Vous travaillez en concertation avec les autres référents de l'Enssib et notamment les référents « lanceur d'alerte », « déontologue », « lutte contre le racisme et l'antisémitisme », « Fonctionnaire sécurité défense ». Vous contribuez à la mise en place d'actions de sensibilisation à la laïcité, en direction des personnels, des élèves, des étudiants, ou proposez un volet « laïcité » dans des manifestations à visée plus large.
- Dans le contexte particulier de l'Enssib, établissement formant des professionnels et futurs professionnels de l'information et des bibliothèques, et en accord avec la Direction des études et des stages, vous proposez et animez des formations initiales et continues en matière de laïcité.
- Vous établissez un rapport d'activité annuel qui sera présenté au Conseil d'administration. Ce rapport annuel sera transmis au référent laïcité du MESR.
- Vous participez au réseau des référents laïcité à l'échelle nationale. Vous y valorisez notamment les actions mises en œuvre au sein de l'Enssib.

Pour l'exercice de votre mission, vous bénéficiez d'une formation à la laïcité. Cette formation peut être dispensée dans le cadre du programme « Valeurs de la République et laïcité » de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires ou dans celui du marché interministériel « Valeurs de la République et laïcité ». Vous bénéficiez également des moyens nécessaires pour vous rendre aux journées des référents laïcité organisées par le MESR.

Je vous remercie vivement de votre implication dans cette mission, au service de l'Enssib, de ses personnels, de ses élèves et de ses étudiants.

La directrice de l'Enssib

Nathalie Marcerou-Ramel